

LE RDV DES SOISIÉENS

Soisy

MAG

N°81
JUILLET /
AOÛT 2026



Fête Nationale

Les festivités du lundi 13 juillet
au coeur de Ville - p.5

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR



www.soisyourseine.fr



VILLE DE
**SOISY
SUR
SEINE**



Votre partenaire au quotidien

Service autonomie à domicile

Crédits d'impôts 50%

AIDE À DOMICILE

GARDE D'ENFANTS

BRICOLAGE

MÉNAGE ET REPASSAGE

JARDINAGE

INFORMATIQUE

N'HÉSITEZ PAS ! ADOPA RECRUTE

01 60 75 57 67
07 60 77 73 10
contact@adopa.fr

49 bd. de la République
91450 Soisy sur Seine
Le Grand Pavois
77310 Saint Fargeau-Ponthierry
www.adopa.fr



Votre espace publicitaire vous attend !

Pour plus d'informations sur les disponibilités et les tarifs, contactez

la Régie municipale au

01 69 89 71 79



LA SEINE N'EST PAS UNE PISCINE



Courants dangereux



Risque d'hydrocution



Risque de noyade



Circulation fluviale

BAIGNADE INTERDITE

SOMMAIRE

Soisy, la vie

- 04 > **Les travaux** de l'été
- 05 > **13 juillet** : la fête au cœur de ville
> **Des massifs fleuris** renouvelés
- 06 > **Conseil des aînés** : appel à candidature
- 07 > **Chiens en ville** : les règles



Soisy, le cadre de vie

- 08 > **Pieds de murs** : à entretenir
> **Haies et élagage** : préserver le passage et la visibilité



Soisy, le dynamisme

- 09 > **Tennis Club de Soisy** : obtention du label "Tennis Santé"
> **Conservatoire de musique** : des résultats remarquables
- 10 > **Ça s'est passé** à Soisy
- 12 > **Ambre Marchais**, 1re dauphine de Miss Essonne 2026
> **Pola Samarska**, finaliste d'un concours d'éloquence
- 13 > **Expérience spatiale** aux Donjons
> **Un champion** aux Meillottes
- 14 > **TRIBUNES LIBRES**



Soisy, pratique

- 15 > **Fermetures estivales**
> **Opération Tranquillité Vacances**
- 16 **Sortir à Soisy**



Soisy Mag

Juillet 2026 – 3 900 exemplaires. Numéro de dépôt légal : 6462P.
Mairie : 12 rue Notre-Dame – Tél. : 01 69 89 71 71. **Directrice de publication** : Elisabeth Petitdidier. **Directrice de la communication** : Leslie Phélipot.
Réalisation : Xavier Robert, Leslie Phélipot. **Régie publicitaire municipale** : Tél. : 01 69 89 71 79. **Conception graphique** : MO Édition. **Impression** : Guillaume Egret – Tél. : 01 69 46 10 14. Imprimé sur papier PEFC.



Chères Soiséennes, chers Soiséens,

Les dernières semaines ont été marquées par un épisode de canicule d'une intensité exceptionnelle. Cette situation a rappelé combien les fortes chaleurs peuvent affecter la vie quotidienne, les activités associatives, les équipements municipaux et les conditions d'accueil des enfants.

Face à cette situation, la Ville a mis en place plusieurs mesures adaptées. Les appels de veille auprès des personnes vulnérables ont été renforcés. Un espace rafraîchi a été ouvert, certains horaires ont été adaptés, plusieurs équipements ont été temporairement fermés et une information régulière a été diffusée aux habitants.

Cette période appelle une réflexion de long terme sur l'adaptation des équipements, les usages et les moyens de protection à mettre en place.

L'été reste aussi une période d'entretien et de préparation de la rentrée. Ce numéro présente plusieurs travaux programmés pendant les vacances, ainsi que des rappels utiles sur le cadre de vie : entretien des pieds de murs, taille des haies, tenue des chiens en laisse ou encore respect des horaires pour les travaux de jardinage.

Il annonce également les rendez-vous de l'été et de la rentrée, de la Fête nationale au cinéma en plein air, puis au Forum des associations et des services municipaux.

Avec l'ensemble des élus et des services municipaux, je vous souhaite un bel été à Soisy-sur-Seine.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Elisabeth Petitdidier

Elisabeth Petitdidier
Maire de Soisy-sur-Seine

Les travaux au programme cet été

Profitant de la période estivale, la Ville et ses partenaires engagent plusieurs chantiers d'entretien et d'amélioration du cadre de vie. Réfection de la RD448, remise en état du tapis de la rue des Francs Bourgeois et modernisation de l'espace associatif : tour d'horizon des principaux travaux de l'été.



Le boulevard de la République

RD 448

Réfection complète de la chaussée

Le Département de l'Essonne procédera à d'importants travaux de réfection de la RD448. Cette intervention permettra de remettre en état la chaussée, dégradée à la suite des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux réalisés ces derniers mois. Les travaux se dérouleront **du 15 au 29 juillet**, de nuit, **entre 20h et 6h**, afin de limiter l'impact sur les déplacements quotidiens. **La circulation restera maintenue en journée**, avec une vitesse réduite.

Le chantier sera réalisé par étapes, entre la rue Notre-Dame et le rond-point d'Étiolles. Des fermetures nocturnes et des déviations temporaires seront mises en place en fonction de l'avancement des travaux.

Afin d'informer les riverains et les usagers, une réunion publique se tiendra en présence des services du Département le **jeudi 9 juillet à 18h30 à la salle des fêtes**.

Rue des Francs Bourgeois

Remise en état de la chaussée

Grand Paris Sud procédera à la réfection de la chaussée de la rue des Francs Bourgeois, endommagée lors de l'épisode neigeux du début d'année.

Prévus **du 24 au 26 août**, ces travaux nécessiteront la fermeture temporaire de la rue afin de permettre la reprise de la voirie et le renouvellement du marquage au sol. Des déviations seront mises en place pour les automobilistes et les lignes de bus concernées. Toutefois, l'accès sera maintenu pour les riverains.



La rue des Francs Bourgeois



L'ancienne salle des mariages
en cours de rénovation

Espace associatif

Des locaux modernisés pour les associations

Depuis les vacances de printemps, les services municipaux réalisent des travaux dans les locaux de l'ancienne mairie afin d'étendre l'espace dédié à la vie associative.

Les interventions concernent l'ancienne salle des mariages ainsi que deux bureaux aujourd'hui inoccupés. Ces travaux visent à offrir aux associations des locaux adaptés à certaines activités.

Une rénovation complète

Les travaux portent sur la rénovation complète des espaces : réfection des murs, remise en peinture, modernisation des installations électriques et de l'éclairage, ainsi que rénovation des parquets. L'ensemble devrait être achevé avant la fin de l'été afin de permettre une mise à disposition des locaux aux associations dès la rentrée.

Le coeur de ville s'anime pour la fête nationale

Devenues un rendez-vous incontournable de l'été, les festivités du 13 juillet reviennent pour une nouvelle édition dans le centre-ville.

À partir de 19h, plusieurs restaurateurs et commerçants locaux proposeront leurs spécialités : le Cosy – burgers, La Sicilia in Bocca – cuisine italienne, la Boucherie de la Mairie – saucisses, Peggy – crêpes salées et sucrées, Le Frangipanier Créole – spécialités réunionnaises, ainsi qu'un stand de paëlla. Les sapeurs-pompiers tiendront également leur traditionnel stand de boissons, proposant bières et rafraîchissements. Une offre gourmande qui permettra à chacun de profiter pleinement de la soirée, en famille ou entre amis.

Un DJ accompagnera les festivités en musique. Un magicien et un sculpteur de ballons déambuleront également parmi le public pour divertir petits et grands.

À 23h, le traditionnel feu d'artifice illuminera le ciel soiséen. Le public pourra l'admirer depuis le parvis de la mairie, avant de poursuivre la soirée au rythme du bal populaire, qui se prolongera jusqu'à 1h du matin.

Convivialité, gourmandise et ambiance festive seront réunies pour rassembler les soiséens autour d'une soirée placée sous le signe du partage entre générations.



Le feu d'artifice tiré depuis le parvis de la mairie en 2025

Des massifs fleuris renouvelés en ville

Plusieurs massifs de la commune ont été renouvelés ce printemps afin d'apporter davantage de couleurs et de diversité, tout en améliorant la répartition des espaces fleuris sur le territoire.



Terre-plein rue Jean de La Fontaine

Aux angles de la rue Eugène Warin et de l'avenue de la Libération, ainsi que de la rue Jean de La Fontaine et de la rue de l'Ermitage, les équipes des espaces verts ont associé des plantes installées durablement au centre des terre-pleins et des fleurs de saison en bordure. Les massifs sont aussi aménagés avec du broyat issu des coupes de branches réalisées dans la commune et un paillage en bordure, afin de conserver l'humidité du sol et de limiter la pousse des herbes indésirables.

Place du Couvent et rue de l'Oiseau, les plantations reposent principalement sur des fleurs de saison. Leurs couleurs et leurs variétés seront renouvelées selon les périodes de floraison.

Ces nouvelles compositions florales complètent le fleurissement déjà présent et participent à une meilleure répartition des plantations dans l'espace public.



Fleurissement de saison



Terre-plein avenue de la Libération



SERVICE FUNERAIRE DE LA SEINE

Obèques
Mortuorité
Prévoyance
Fleurs
Ornements
Enterrement

07 84 80 19 22 / 01 85 40 20 80
service.funeraire.com@gmail.com

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS
À CHAQUE ÉTAPE POUR PRÉVOIR OU
ORGANISER DES OBSÈQUES.

Nous sommes à vos côtés
7j/7 & 24h/24
pour une prise en charge complète
et immédiate en Île-de-France.

1B Rue Notre-Dame
91450 Soisy-sur-Seine

07.66.80.79.22
01.89.40.20.80



Entreprise J.A.L.F.
vous propose son expérience et ses idées
pour tous travaux de jardin

Taille, élagage, aménagement, entretien,
tonte, plantations, débroussaillage...

15 rue Notre Dame - 91450 Soisy-sur-Seine
Tél. : 01 69 89 19 98
Portable : 06 64 31 46 93
e-mail : contact@jal-f-elagage.com
site : www.jal-f.fr

PAYSAGISTE

Rejoignez le futur **Conseil des Aînés** !

_Vous avez 65 ans ou plus, vous habitez Soisy-sur-Seine et souhaitez vous investir dans la vie de votre commune ? La Ville lance un appel à candidatures pour constituer son Conseil des Aînés.

Cette instance de démocratie participative permet aux seniors de partager leur expérience, leurs idées et leurs propositions sur les sujets qui les concernent au quotidien. Activités municipales, accessibilité, cadre de vie, mobilité, santé ou encore projets communaux : le Conseil des Aînés est un lieu d'échange et de réflexion au service de tous les Soisiéens.

Composé de 12 membres (6 femmes et 6 hommes), le Conseil sera présidé par l'adjoint au maire en charge des Seniors, Monsieur François Franchi. Les membres seront désignés par tirage au sort parmi les candidats remplissant les conditions d'éligibilité, afin de garantir une représentation équilibrée. Ils exerceront leur mission à titre bénévole pendant la durée du mandat municipal.

Le Conseil des Aînés se réunira au **minimum trois fois par an**, sur convocation de la municipalité. Chaque membre s'engage à participer régulièrement aux réunions, afin de contribuer pleinement aux échanges et aux travaux menés au sein de cette instance.

Pour candidater, il faut être âgé(e) de 65 ans ou plus, résider à Soisy-sur-Seine et être inscrit sur les listes électorales. Les conseillers municipaux, leurs conjoints ainsi que les agents de la commune ne peuvent pas être candidats.

Vous souhaitez mettre votre expérience au service de la commune ? Adressez votre candidature **avant le 30 septembre 2026** en transmettant une lettre de motivation accompagnée d'un justificatif de domicile, à déposer en mairie ou à envoyer par courriel à l'adresse secretariat@soisysurseine.fr.



Chiens en ville : des règles pour partager l'espace public

_Promener son chien fait partie de la vie quotidienne de nombreux Soiséens. Mais cette présence dans l'espace public suppose aussi le respect de règles simples. Elles concernent principalement deux points : la tenue des chiens en laisse et le ramassage des déjections canines.

Ces règles ne relèvent pas seulement du civisme. Elles sont précisées dans l'arrêté municipal n°2020-28 et s'appliquent dans l'espace public : rues, trottoirs, parcs, lieux de promenade et abords des équipements municipaux. Des règles particulières concernent aussi les parcs des Chenevières et du Grand Veneur.

Tenir son chien en laisse : une règle de sécurité

Un chien, même calme ou habitué à la promenade, peut surprendre un passant, renverser un enfant, provoquer une chute ou créer un accident de circulation. La tenue en laisse permet aussi d'éviter les conflits entre animaux.

L'arrêté municipal n°2020-28 prévoit que **les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public**, notamment dans les rues, les parcs, les lieux de promenade et aux abords des équipements municipaux. **La laisse doit être suffisamment courte pour éviter tout risque d'accident.**

Cette obligation concerne donc l'ensemble de l'espace public communal, et pas seulement les parcs.

Dans les parcs et près des aires de jeux

Dans les parcs des Chenevières et du Grand Veneur, les chiens doivent également être tenus en laisse, conformément à l'arrêté municipal n°2026-054. Cependant, ils ne sont **pas autorisés dans les aires de jeux**.

Ces espaces accueillent des enfants, des familles, des promeneurs et des personnes âgées. Le respect des règles permet à chacun de profiter de ces espaces dans de bonnes conditions.

Ramasser les déjections : une obligation

Les déjections canines laissées sur les trottoirs, les cheminements piétons ou les espaces verts posent un problème de propreté, d'hygiène et de sécurité. Elles gênent les piétons, les enfants, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et impactent le travail des agents chargés de l'entretien des espaces verts.

À Soisy-sur-Seine, **les déjections laissées sur les trottoirs, les cheminements ou les espaces verts doivent être ramassées par le propriétaire ou la personne qui accompagne le chien**. Ce geste doit être effectué immédiatement.

Pour faciliter ce ramassage, des distributeurs de sacs sont installés dans plusieurs secteurs de la commune. Chaque propriétaire doit toutefois prévoir de quoi ramasser les déjections de son chien. Le sac utilisé doit ensuite être jeté dans une corbeille.

Un espace public partagé

Depuis plusieurs années, la Ville rappelle régulièrement ces obligations dans ses supports d'information.

Pourtant, les déjections canines restent visibles dans certains secteurs et des chiens circulent encore sans laisse dans l'espace public.

Ramasser les déjections de son chien et le tenir en laisse sont deux gestes simples. Ils relèvent de la responsabilité de chaque propriétaire ou de chaque personne qui promène un chien.



Dans les parcs, les chiens doivent aussi être tenus en laisse



Distributeur de sacs à déjections

À RETENIR

- Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public, y compris dans les parcs.
- Les chiens ne sont pas autorisés dans les aires de jeux.
- Les déjections canines doivent être ramassées par la personne qui accompagne le chien.
- La Police municipale peut verbaliser en cas de non-respect de ces règles.
- Police municipale : 01 69 89 18 18

Pieds de murs et clôtures : ce que doivent faire les particuliers

_Avec le retour de la végétation, les herbes se développent au pied des murs, des clôtures et le long des trottoirs. Leur entretien participe à la propreté de l'espace public et facilite le passage des piétons.



À Soisy-sur-Seine, l'arrêté municipal n°2025-147 précise les règles applicables à l'entretien des pieds de murs et de clôtures. Les **propriétaires, locataires et responsables de résidences ou de lotissements** doivent entretenir les abords situés devant leur façade ou leur clôture.

Cet entretien comprend notamment le désherbage régulier, le balayage, le démoussage et le ramassage des déchets végétaux. Les évacuations d'eaux pluviales doivent également rester dégagées afin de ne pas gêner l'écoulement de l'eau.

Le désherbage doit être réalisé **sans produit phytosanitaire**. L'usage de désherbants chimiques, de javel, de sel ou de vinaigre est interdit sur le domaine public. Les méthodes manuelles ou mécaniques, comme l'arrachage, le binage ou le balayage régulier, sont à privilégier.

Les herbes arrachées, feuilles, tailles et autres résidus végétaux ne doivent pas être laissés sur l'espace public, ni jetés dans les caniveaux, grilles ou avaloirs d'eaux pluviales. Ils peuvent être compostés ou déposés dans le bac marron dédié aux déchets verts. Selon le calendrier de collecte 2026, les déchets verts sont collectés le lundi, du 9 mars au 14 décembre. Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 18h, puis retirés de l'espace public après le passage du camion.

En complément de l'action des services municipaux, cet entretien régulier participe au maintien de trottoirs propres, accessibles et sécurisés.

Haies et élagage : préserver le passage et la visibilité

_Les haies, arbres et arbustes situés en limite de propriété doivent être entretenus régulièrement par les riverains.

Branches qui avancent sur le trottoir, panneau masqué ou visibilité réduite : ces situations peuvent gêner les déplacements et créer un risque pour les usagers.

La taille des haies doit être effectuée **à la limite de la propriété**. Les végétaux **ne doivent pas déborder sur les trottoirs**, gêner le passage des piétons, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite, ni obliger les usagers à descendre sur la chaussée.

L'entretien concerne aussi les branches qui peuvent masquer la signalisation, gêner l'éclairage public ou limiter la visibilité à proximité d'un carrefour, d'un passage piéton, d'une sortie de propriété ou d'un arrêt de bus.

En cas d'accident ou de dégradation lié à un défaut d'entretien, la **responsabilité du propriétaire peut être engagée**.



Le Tennis Club de Soisy obtient le label « Tennis Santé »

Le Tennis Club a obtenu la labellisation « Tennis Santé » délivrée par la Fédération Française de Tennis. Cette reconnaissance récompense l'engagement du club en faveur d'une pratique sportive accessible au plus grand nombre, y compris aux personnes souffrant de maladies chroniques ou souhaitant reprendre une activité physique dans un cadre adapté.

Le Tennis Santé s'adresse notamment aux personnes atteintes de diabète, de maladies cardiovasculaires, de certaines formes de cancer, de pathologies respiratoires ou de troubles liés au vieillissement. Il s'inscrit dans le dispositif du **sport sur ordonnance** et vient compléter le suivi médical, grâce à une activité physique encadrée, progressive et sécurisée.

Pour mener à bien ce projet, le club s'appuie sur Tommy, enseignant spécifiquement formé au Tennis Santé et au Sport Santé. Les séances sont conçues pour répondre aux capacités de chacun grâce à des exercices adaptés et à un matériel spécifique, dans une ambiance conviviale où le plaisir de pratiquer reste au cœur de l'activité.

À partir de la rentrée de septembre, des créneaux en journée seront proposés chaque semaine au sein du club. Cette nouvelle offre illustre la volonté du Tennis Club de faire du sport un véritable outil de prévention, de bien-être et de lien social.

Les professionnels de santé souhaitant orienter des patients ou obtenir des renseignements, ainsi que les personnes disposant déjà d'une prescription d'activité physique adaptée, peuvent contacter le club à l'adresse suivante : tcsoisysurseine@gmail.com.



Vidéo de présentation du dispositif réalisée par la Fédération Française de Tennis.



Des résultats remarquables pour le Conservatoire

Le Conservatoire municipal peut être fier de ses élèves ! À l'occasion des examens départementaux de l'Essonne organisés en juin, plusieurs d'entre eux se sont distingués par l'excellence de leurs résultats.



Les lauréates lors de la fête du Conservatoire

En **flûte traversière**, Élise Nogue a obtenu une 1re Mention à l'unanimité avec les félicitations du jury en fin de 2e cycle, une distinction exceptionnelle puisqu'elle est la seule candidate du département à avoir reçu cette récompense.

En **chant lyrique**, Marianne Le Bihan a décroché un Diplôme de 3e cycle à l'unanimité, tandis que Camille Dalleau a obtenu un Premier Prix à l'unanimité avec les félicitations du jury en cycle supérieur. Maë Giqueaux complète ce beau palmarès avec une 2e Mention ascendante en 2e cycle.

Ces excellents résultats récompensent le travail, la persévérance et le talent des élèves, ainsi que l'investissement de leurs professeurs, Estelle Béréau en chant lyrique et Jean-Christophe Pignol en flûte traversière. Félicitations à tous !

Soisy **le dynamisme**

ÇA S'EST PASSÉ À SOISY !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

8 mai : les Soiséens se sont rassemblés au monument aux morts pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945, en présence des élus, des représentants des anciens combattants, des élèves du collège et des écoles, avec l'accompagnement de l'orchestre du conservatoire municipal et de la chorale de l'école des Meillottes.



FÊTE DES JARDINS

9 et 10 mai : 3 700 visiteurs ont participé à la 16^e Fête des Jardins au parc du Grand Veneur, autour des plantes, du jardinage, de l'artisanat et des animations familiales.



PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE

30 mai : le Conservatoire municipal a ouvert ses portes au Château du Grand Veneur, avec des rencontres avec les professeurs et plusieurs démonstrations musicales.

30 et 31 mai : la Fête du jeu en plein air a réuni les familles au parc du Grand Veneur autour des défis proposés par le Service Enfance Jeunesse, avec la participation du Comité des Fêtes pour la restauration.

FÊTE DU JEU EN PLEIN AIR



FÊTE À GERVILLE

6 juin : petits et grands ont participé à la Fête à Gerville, au Domaine de Gerville, autour de jeux, d'ateliers, d'initiations sportives, d'un concert du Conservatoire municipal et d'un concours de pâtisserie.



TOURNOI DE L'AS SOISY FOOT

6 juin : le stade des Donjons a accueilli un tournoi organisé par l'AS Soisy Foot, avec 16 équipes engagées dans les catégories plus de 35 ans et plus de 45 ans.

EXPO LE JARDIN DES ARTS



6 et 7 juin :
l'association Le Jardin des Arts a présenté son exposition annuelle « Ode à la nature » à la salle du Grand Veneur, avec des peintures, dessins et aquarelles réalisés par ses adhérents.

THÉÂTRE



23, 24 et 25 mai : la Compagnie Fantasio a présenté « Cuisine et dépendances », d'Agnès Jacoui et Jean-Pierre Bacri, à la salle des fêtes.

« GRAINES DE LECTEURS »



13 juin : l'opération « Graines de lecteurs » s'est tenue devant le château du Grand Veneur. Les élèves de petite section et de CP ont reçu un album offert par la Ville, choisi parmi une sélection préparée par la médiathèque municipale et découverte en classe avec leurs enseignants.

REPAS DES BÉNÉVOLES



19 juin : bénévoles et agents de la médiathèque municipale ont partagé un repas de fin d'année au château du Grand Veneur, à l'occasion d'un temps de remerciement pour leur engagement.

LE CONSERVATOIRE EN FÊTE



20 juin : élèves et professeurs du Conservatoire municipal se sont produits au château du Grand Veneur lors d'une soirée de fin d'année mêlant apéro-concert, danse et musique.

Ambre Marchais, 1^{re} dauphine de Miss Essonne 2026

_Candidate à l'élection Miss Essonne 2026, Ambre Marchais, jeune habitante de Soisy-sur-Seine, a décroché le titre de 1^{re} dauphine lors de la soirée organisée au Théâtre de Brunoy.



Ambre Marchais, à droite

Étudiante en deuxième année de droit, Ambre faisait partie des 12 finalistes sélectionnées pour cette édition. Le titre de Miss Essonne 2026 a été remporté par Eva Spinasse.

Pour la jeune Soiséenne, cette soirée reste un moment fort. « L'élection a été pour moi une journée remplie de bonheur, de rires et de fierté. Au-delà du stress, les candidates et moi étions toutes heureuses d'être au jour pour lequel nous avons travaillé depuis plusieurs mois », explique-t-elle.

Ce titre de 1^{re} dauphine représente pour elle une reconnaissance du travail accompli depuis le début de l'aventure. « Il témoigne des efforts que j'ai fournis pour me dépasser et briller sur scène », confie Ambre Marchais, qui souligne également le soutien de ses proches et des personnes qui l'ont accompagnée.

Grâce à ce résultat, Ambre Marchais fait partie des 16 candidates sélectionnées pour l'élection de Miss Île-de-France 2026, prévue le 20 septembre. Elle souhaite désormais poursuivre sa préparation, notamment sur la prise de parole et la prestance scénique.

« Je vous remercie de croire en moi. Le soutien que vous m'apportez, de près ou de loin, me touche profondément et me permet d'aller plus loin. Rendez-vous le 20 septembre ! », adresse-t-elle aux Soiséens et Soiséennes.

À suivre sur Instagram : Ambre Marchais : @ambre.mrch ; Comité Miss Île-de-France : @comitemissiledefranceoff

Pola Samarska, finaliste du concours d'éloquence Grand Paris Sud / Eloquentia



Pola Samarska sur scène le 30 mai 2026

À 16 ans, Pola Samarska a représenté Soisy-sur-Seine lors de la finale du concours d'éloquence organisé par Grand Paris Sud, en partenariat avec l'association Eloquentia. Cette première édition, ouverte aux jeunes de 15 à 18 ans du territoire, avait pour thème la culture.

Élève de première à l'établissement Saint-Pierre, à Brunoy, la jeune Soiséenne s'intéresse depuis plusieurs années à l'éloquence. Après son inscription, elle a suivi quatre ateliers de préparation consacrés à la prise de parole, à l'argumentation et à la construction d'un discours.

Lors de la demi-finale, Pola Samarska a répondu à la question : « La culture fait-elle qui nous sommes ? » Son intervention, construite autour de l'identité, des expériences personnelles et des rencontres, lui a permis de faire partie des dix finalistes retenus à l'échelle de Grand Paris Sud.

La finale s'est déroulée samedi 30 mai, au Théâtre-Sénart, scène nationale, à Lieusaint, en présence d'Élisabeth Petitdidier, maire de Soisy-sur-Seine. Pour cette dernière étape, Pola Samarska a défendu une position imposée sur un nouveau sujet : « La culture peut-elle changer le monde ? »

Pour la jeune Soiséenne, cette expérience a permis de poursuivre un travail sur l'expression orale, la clarté du propos et la confiance en soi.

« Cela permet toujours de mieux parler et de mieux choisir ses propos. C'est un bon exercice », explique Pola Samarska.

Un vice-champion du monde dans la cour des Meillottes

Une journée pas comme les autres attendait les élèves de CM1-CM2 de la classe de M. Baziz. Dans le cadre du dispositif départemental des Ambassadeurs du sport, ils ont accueilli **l'archer soiséen Florent Mulot**, sportif de haut niveau qui ambitionne de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles en 2028.

Pour l'occasion, les élèves avaient préparé avec soin cette rencontre en réalisant des exposés sur le parcours du champion et en confectionnant une banderole en son honneur, désormais utilisée par les Ambassadeurs du sport lors de leurs déplacements. Ils ont également organisé de véritables **mini-olympiades** réunissant plusieurs classes de l'école. Les plus grands ont accompagné les élèves de CE1 et de CE2 lors des différentes épreuves, dans un esprit d'entraide et de fair-play.

Au-delà de la découverte du tir à l'arc, Florent Mulot a partagé son quotidien d'athlète, son rythme d'entraînement et les valeurs qui guident son parcours : **persévérance, respect et humilité**. Les démonstrations ont été réalisées grâce au prêt de matériel de la Compagnie des Amis Francs Archers de Soisy, association partenaire de cette belle rencontre sportive.

Cette rencontre a également permis aux CM1-CM2 de mettre en pratique leur projet de **classe médias**. En véritables journalistes, ils ont réalisé un podcast diffusé sur la **webradio de l'école**, recueillant les impressions des participants et les conseils du sportif. Une belle manière de prolonger cette journée riche en échanges et en inspiration.



Le champion Florent Mulot en pleine démonstration dans la cour des Meillottes



Découvrir la webradio des Cm1-Cm2 de M. BAZIZ, "Meill' Hot Radio"

Une expérience spatiale à l'école des Donjons



L'astronaute Sophie Adenot

Cette année, trois classes de l'école élémentaire des Donjons – les CP de Mme Mahé, les CP/CE1B de Mme Fernand et les CM1/CM2 de Mme Hébert-Racineux – ont participé au projet national **ChlorISS**, développé par le Centre national d'études spatiales (CNES) en partenariat avec l'Éducation nationale. Sélectionnées avec 4 500 classes de toute la France, elles ont vécu une aventure scientifique hors du commun.

L'objectif de cette expérience était d'**étudier l'influence de la lumière et de la gravité sur la germination et la croissance des plantes**. Pendant dix jours, les élèves ont fait pousser des graines d'Arabette des dames et de mizuna simultanément avec **l'astronaute française Sophie Adenot**, alors en mission à bord de la Station spatiale internationale (ISS).

La comparaison des résultats obtenus dans l'espace et de ceux observés en classe a permis de mettre en évidence le **rôle essentiel de la gravité dans le développement des plantes**. En micropesanteur, les tiges s'orientent uniquement grâce à la lumière, tandis que les racines, privées de leur principal repère, poussent dans toutes les directions. Sur Terre, au contraire, la gravité guide naturellement la croissance des racines vers le bas et participe, avec la lumière, à l'orientation des tiges.

Au fil des observations et des expériences menées en classe, les élèves se sont initiés à la démarche scientifique et ont découvert concrètement le travail des chercheurs. Une expérience passionnante, la tête dans les étoiles, qui leur laissera sans doute de beaux souvenirs... et qui suscitera peut-être même quelques vocations !



Arabette des dames



Les élus reçoivent
sur rendez-vous :
Tél. 01 69 89 71 62

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Chères Soiséennes,
chers Soiséens,

Ces premiers mois d'action ont été consacrés à être au plus près de vous, sur le terrain, tout en accompagnant les initiatives qui font vivre notre commune.

Le printemps marque le retour des événements qui rassemblent. Animations, initiatives associatives, rendez-vous culturels et moments conviviaux rythment ces semaines et témoignent d'une commune vivante et engagée. Nous sommes fiers de soutenir cette dynamique portée par des acteurs locaux investis, que nous remercions chaleureusement.

Cet esprit de convivialité nous accompagnera jusqu'aux festivités du 13 juillet avant le départ en vacances de beaucoup d'entre nous. Ce rendez-vous incontournable sera, comme chaque année, l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis, de partager un temps festif et de célébrer ensemble notre attachement à la vie collective. Le feu d'artifice viendra illuminer le ciel de Soisy-sur-Seine, symbole de cette énergie partagée et de ce plaisir d'être ensemble.

Ensemble, continuons à faire vivre Soisy-sur-Seine avec énergie et enthousiasme.

Nous vous souhaitons un bel été.

**Les élus du groupe
"Ensemble pour Soisy"**

GROUPE DE L'OPPOSITION

Votre voix, notre priorité.

Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne, notre détermination reste inchangée : vous rencontrer, vous écouter et porter vos attentes devant les élus et les Soiséens.

Hélas, lors de nos réunions, face aux décisions de notre Maire, le silence des élus de la majorité est assourdissant : nous sommes face à une chambre d'enregistrement où tout est déjà acté d'avance...

Ainsi, accéder à une information transparente sur les sujets décidés en amont relève du parcours du combattant...

De fait, vos demandes, que nous relayons systématiquement, sont rapidement éludées...

Bref, comme nous le pensions, la configuration des conseils démontre l'absence de démocratie puisque tout se joue par avance entre un tout petit nombre qui décide pour nous tous.

Nous devons nous battre pour que vos voix soient entendues et c'est pour répondre à cet engagement que nous allons mettre bientôt en place un site internet par lequel vous pourrez être rapidement tenus informés et nous contacter directement afin de nous transmettre vos informations et vos questions.

Un « site, blog,... » pour vous, une voix pour tous ! À très vite.

**Les élus du groupe
"L'envol pour Soisy"**

GROUPE DE L'OPPOSITION

Le vivre-ensemble ne se décrète pas, il s'entretient au quotidien.

Un constat demeure : prendre soin de l'espace public, c'est aussi prendre soin des autres.

Beaucoup d'entre nous ont déjà dû contourner une haie envahissante, promener leur chien ou se déplacer avec un enfant lorsqu'un trottoir devient impraticable. Cette réalité touche particulièrement les aînés et les personnes à mobilité réduite.

L'été, les promenades se multiplient. Les véhicules mal stationnés réduisent la visibilité, compliquent les déplacements et créent des situations dangereuses. Une ville où chacun peut circuler sereinement est une ville qui avance sans laisser personne de côté.

Une ville agréable à vivre repose autant sur l'engagement de chacun que sur l'action municipale. Sensibiliser, rappeler les règles et veiller à une information à jour font partie des missions de la commune. Et nos supports d'information doivent refléter cette exigence...

Les vacances approchent. Prenons le temps de respirer, de nous retrouver en famille ou entre amis. N'oublions pas que les petits gestes du quotidien contribuent à préserver la qualité de vie qui fait la richesse de Soisy.

**Les élus du groupe
"Soisy Demain"**



Fermetures estivales et horaires d'été d'été

Mairie - 12 rue Notre-Dame

L'accueil de la mairie est fermé les samedis 18 et 25 juillet, ainsi que les 1er, 8, 15 et 22 août 2026. Les services restent ouverts aux horaires habituels du lundi au vendredi.

Médiathèque municipale Gilles Malet - 18 rue du Grand Veneur
La médiathèque est fermée du 21 juillet au 17 août 2026 inclus. Réouverture le 18 août 2026.

Bureau de poste de Soisy-sur-Seine - 17 Rue de l'Oiseau
Le bureau de poste est fermé du 3 au 16 août 2026 inclus. La reprise des horaires habituels intervient à compter du 17 août 2026.

Agence postale communale – L'Atelier de Joséphine
Parking des Meillottes

L'agence postale communale est fermée du 2 juillet au 25 août 2026 inclus.

Déchèteries du SIREDOM

Du 22 juin au 31 août, les déchèteries appliquent leurs horaires d'été : ouverture de 8h à 14h30 en continu du lundi au samedi et de 8h à 12h les dimanches et jours fériés. Les jours d'ouverture variant selon les sites, consultez les informations de votre déchèterie avant votre déplacement : www.siredom.com



Voyage à l'étranger avec votre animal :

PENSEZ À LA VACCINATION CONTRE LA RAGE

Vous partez en vacances avec votre chien ou votre chat ? Avant le départ, vérifiez que son identification, son passeport et sa vaccination contre la rage sont à jour. Selon le pays de destination, certaines démarches doivent être engagées plusieurs mois à l'avance.

Pendant votre séjour, évitez tout contact avec des animaux errants et ne ramenez pas d'animal ne répondant pas aux obligations sanitaires en vigueur.

Absente de France, la rage reste présente dans plus de 100 pays. Une fois déclarée, cette maladie est mortelle pour l'animal comme pour l'être humain. Pour préparer votre voyage, renseignez-vous auprès de votre vétérinaire plusieurs mois avant le départ.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avril 2026 : Mateo RADU

Juin 2026 : Philippa DUGOUSSET



MARIAGES

Avril 2026 : Yasmina BELALA et Frédéric BAPTISTA, Claudia LOPES et Stéphane JVALET

Juin 2026 : Pauline ARNAUD et Léo FOUCAULT, Goundo CAMARA et Franck MONTGINOUL, Lise THAREAU et Mathis PIERRE, Jaena BOUDJEMAË et Lahlou ZEMMOURI

DÉCÈS

Avril 2026 : Genevière GORON, Jean-Christophe BONILLI, Odette THOUMSAINT née EVEN, Fatima IRAZAN née BOUAAGAF, Elisabeth GISMERO-GONZALEZ, Jocelyne HUARD née CORNIÈRE, Alberte VARACHAUD née DÉRIEUX

Mai 2026 : Marie-Claude CONFESSON née MORIN, Patrick TERME, Laurent BESCOND, Yvonne DUMONT née BRIAND, Micheline EYCELY née ANDRUEJOL



Tonte du gazon et travaux de jardinage

RESPECTER LES HORAIRES, PRÉSERVER LE VOISINAGE

À Soisy, la tonte du gazon, comme l'ensemble des travaux de jardinage bruyants (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie...), est encadrée par un arrêté municipal afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.

Ces travaux sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Ces règles s'appliquent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, pour les chantiers privés, l'entretien des espaces verts ou les travaux de bricolage à domicile.

Lorsque des interventions doivent exceptionnellement être réalisées en dehors de ces plages horaires, une dérogation peut être accordée par Mme le Maire, par arrêté municipal, sur demande écrite et motivée.

Opération Tranquillité Vacances

SIGNEZ VOTRE ABSENCE À LA POLICE MUNICIPALE

Avant un départ de plusieurs jours, les Soiséens et Soiséennes peuvent s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances.

Ce service gratuit, proposé toute l'année, permet de signaler une absence à la Police municipale. Des passages sont ensuite effectués à proximité du domicile ou du commerce indiqué. En cas d'anomalie, la Police municipale contacte la personne concernée ou le contact renseigné.

Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site de la Ville. Une adresse e-mail est nécessaire pour recevoir les confirmations de passage de la Police municipale.

Police municipale : 01 69 89 18 18 – pm@soisysurseine.fr

NOUVELLE ACTIVITÉ À SOISY !



> **L'Art du Reflet by Cécile et Pauline**
Salon de coiffure

Centre commercial Les Meillottes

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h, ainsi que le samedi de 9h à 18h.

Tél. : 01 60 75 12 12 Réservations : www.planity.com

VACANCES D'ÉTÉ

Du samedi 4 juillet au
lundi 31 août 2026
Rentrée des élèves
le mardi 1er septembre



ÉVÉNEMENT

SAMEDI 29 AOÛT 2026

Cinéma en plein air Projection du film "Dragons"

Version française, à partir de 6 ans, durée du film : 1 h 33 min

- > **À partir de 21 h** (début de la projection en fonction de la luminosité)
- > **Parc du Grand Veneur** (en cas de mauvais temps, le film sera projeté dans la salle du Grand Veneur)
- > **Entrée gratuite**

**JEUDI 9 JUILLET
18 H 30**

Réunion publique : les travaux sur la RD448

- > Salle des fêtes
- > Entrée libre
(cf. article p. 4)

**LUNDI 13 JUILLET
À PARTIR DE 19 H**

Fête nationale

- Restauration, animations,
bal et feu d'artifice
- > Cœur de ville
 - > Accès libre
(cf. article p. 5)



ZOOM SUR

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE
DE 10 H À 16 H**

Forum des associations

- et des services municipaux
- > **Salle du Grand Veneur**
 - > Petite restauration sur place
 - > Entrée libre



Près de 60 associations et services municipaux sont présents pour présenter les activités sportives, culturelles, artistiques, sociales et de loisirs proposées à Soisy-sur-Seine pour la saison 2026-2027.

Les Soiséens et les Soiséennes peuvent rencontrer les associations, échanger avec les services municipaux et préparer leurs inscriptions de rentrée.

Cette année, le Forum se tient à la salle du Grand Veneur. Ce choix permet des échanges plus confortables et facilite la réouverture du gymnase aux associations et aux écoles dès la rentrée.

Un espace de restauration est prévu dans le parc, avec un stand tenu par le Comité des fêtes.



**DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
DE 9 H À 18 H**

Vide-grenier du Comité des fêtes

- > Allée Chevalier
 - > Accès libre
- Le Comité des fêtes organise son premier vide-grenier.
Tarif : 5 € le mètre linéaire.
Infos : 06 11 52 77 85
Inscriptions exposants :
sur helloasso.com



**SAMEDI 19 SEPTEMBRE
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**

Journées européennes du patrimoine

- Ateliers, conférences, visites,
concerts et rallye escape game.
- > Grand Veneur, Église
 - > Gratuit
 - > Programme détaillé à venir
sur www.soisysurseine.fr



Retrouvez tous les rendez-vous soiséens sur
www.soisysurseine.fr
(rubrique: "Vos manifestations")

